



MALADIES DE LA VIGNE : VOIES DE REDUCTION DES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Public : Chefs de culture, exploitants, techniciens, conseillers

Durée : 1 jour
(9h-17h30)

Date : 07/04/2011

Lieu : ENITA de
Bordeaux

Tarif : 300 €

Fin des inscriptions
3 semaines avant la
date du stage

Objectif :

Améliorer les connaissances des viticulteurs sur les principales maladies de la vigne et leur permettre de réduire le recours aux pesticides tout en maintenant une protection efficace.

Contenu :

Dans le contexte actuel du plan Ecophyto 2018, cette formation apporte les éléments permettant de comprendre, reconnaître et maîtriser les principales maladies fongiques touchant la vigne (biologie, épidémiologie, symptômes, dégâts, moyens de protection).

Afin d'aider le viticulteur à optimiser sa protection, les outils d'aide à la décision (modélisation, observations,...) et différentes voies de réduction des fongicides seront abordés : réduction des doses, moyens de lutte alternatifs.

Pour finir, des cas concrets permettront de mettre en pratique ces éléments.

Programme de la formation :

| JEUDI 07/04/2011 |
|---|
| 9h-12h Biologie des principales maladies fongiques de la vigne (mildiou, oïdium, black rot, pourriture grise) Moyens et stratégies de protection (prophylaxie, fongicides, lutte biologique, SDP) <i>E. Fulchin</i> |
| DEJEUNER |
| 13h30-17h30 Méthodes de surveillance et outils d'aide à la décision pour réduire le recours aux fongicides (2h) <i>Intervenant à définir</i> Conception et analyse de calendriers de traitements phytosanitaires (2h) <i>E. Fulchin</i> |

Intervenants : Emma Fulchin (ARD-VD) et intervenant à définir

MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE NOS FORMATIONS

■ **Organisation conjointe des formations par l'ENITA et l'ARD-VD :**

L'ARD-VD se charge de l'élaboration du contenu de la formation et de l'organisation des interventions, dont elle dispense tout ou partie.

La convention de stage sera établie entre l'entreprise et le Service de Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux (organisme de formation agréé). Une attestation sera délivrée par l'ENITAB à l'issue de la formation.

■ **Prise en charge par les fonds de formation (FAFSEA et VIVEA) :**

Le prix des stages indiqué ci-dessus correspond aux frais pédagogiques uniquement, sans prise en charge par un fonds de formation.

Pour les salariés d'exploitations, les formations peuvent bénéficier d'une prise en charge par le FAFSEA. Pour plus d'informations, contacter le FAFSEA.

Pour les exploitants et tout contributeur VIVEA, seules les formations ayant fait l'objet d'une demande de fonds et ayant été validées par le Comité bénéficient d'une prise en charge de 50 à 100% par le VIVEA. Cette formation a fait l'objet d'une demande de fonds VIVEA.

■ **Contacts et inscription :**

Pour tout **renseignement administratif ou inscription**, merci de contacter le Service de Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux aux coordonnées suivantes :

✉ Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux - 1 cours du Général de Gaulle - CS 40201 - 33175 GRADIGNAN Cedex

☎ 05.57.35.07.28 - 📠 05.57.35.07.29 - 📧 formco@enitab.fr

Pour tout **renseignement sur le contenu de la formation**, merci de nous contacter aux coordonnées suivantes :

✉ ARD-VD - 1 cours du Général de Gaulle - 33170 GRADIGNAN

☎ 05.57.35.07.65 - 📠 05.57.35.07.59 - 📧 ard-vd@enitab.fr

✂

BULLETIN D'INSCRIPTION (à retourner à la Formation Continue de l'ENITA de Bordeaux)

Formation « **Maladies de la vigne : voies de réduction des traitements** » - Date : le **07/04/2011**

Nom Prénom

Entreprise

Adresse

CP Ville

E-mail Téléphone..... Fax

Formation à régler lors de votre inscription à l'ordre de Agent Comptable de l'ENITA de Bordeaux.

Fait à, le

Signature :